

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 4 décembre 2019 de M<sup>mes</sup> et MM. Simon Brandt, Florence Kraft-Babel, Patricia Richard, Véronique Latella, Georges Martinoli, Alain de Kalbermatten, Uzma Khamis Vannini, Ariane Arlotti et Maria Casares: «Ne faisons pas joujou avec le plastique!»**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- que tout changement d’habitudes se prépare dès la petite enfance;
- que le premier contact aux matériaux à travers les jouets proposés par la municipalité dans les crèches et les écoles forme le goût;
- que les jouets en plastique, tout comme d’autres en matériaux non durables, ne constituent pas un choix responsable;
- que le choix de l’usage du plastique ne devrait se limiter qu’à des impératifs d’ordre hygiénique ou sécuritaire;
- que l’offre de jouets naturels et originaux est nombreuse, notamment auprès des producteurs locaux,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d’éviter autant que possible les jouets et autres objets en plastique dans les établissements publics;
- de les remplacer par des objets en matériaux écoresponsables;
- d’encourager les organismes subventionnés (maisons de quartier et ludothèques) à faire de même;
- d’apporter les explications pédagogiques sur ces choix aux enfants.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

En 2021, le Service de la petite enfance (SDPE) a mandaté la Haute école de santé (HES) afin qu’elle mène une étude sur les perturbateurs endocriniens, notamment contenus dans les plastiques. Dans ce cadre, la crèche de Saint-Gervais a plus particulièrement fait l’objet d’une analyse.

Les collaborateurs et collaboratrices de terrain ainsi que les familles ont pu être sensibilisé-e-s aux perturbateurs endocriniens via la diffusion d’une vidéo et la distribution de flyers informatifs. L’intervention de la HES a ainsi permis aux équipes éducatives de changer leur posture professionnelle, en apprenant par exemple à choisir des objets et jouets sans plastique.

Cette recherche a donné lieu à la création d'un poster qui a été distribué dans l'ensemble des structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) de la Ville de Genève et le SDPE recommande formellement aux SAPE de diminuer le plus possible l'usage de matériaux en plastique.

Cela se matérialise pour toutes les nouvelles structures et celles qui effectuent des renouvellements de matériel par, entre autres:

- l'utilisation de vaisselle en porcelaine pour tous les âges. A noter que les couverts sont en inox sauf pour les bébés. En effet, les cuillères utilisées demeurent entourées de matière plastique végétale, pour ne pas les blesser;
- l'utilisation de biberons en verre ou en inox;
- l'utilisation de couchages dont les matelas sont recouverts de toile enduite (pour l'étanchéité et pour respecter les normes d'hygiène);
- une attention particulière portée au mobilier courant et au matériel de psychomotricité, en privilégiant les jeux et le mobilier en bois.

En outre, pour permettre aux enfants de développer leurs sens, divers matériaux sont proposés. Par exemple, certaines poupées sont en matériaux traditionnels, d'autres en tissu, et les petites voitures sont en fer ou en bois.

Au niveau pédagogique, les enfants sont sensibilisé-e-s dès le plus jeune âge à la notion d'écoresponsabilité, de recyclage et de tri des déchets. En effet, de nombreuses activités créatives sont proposées aux enfants sur la base de matériaux récupérés ou encore récoltés par leurs soins ou par les familles. Cela permet également de manière indirecte de sensibiliser les adultes à cette thématique. Les enfants apprennent aussi à trier leurs déchets via l'utilisation des différentes poubelles (papier, ordures ménagères et compost). A noter également que, lors des fêtes ou encore des repas canadiens, les SAPE n'achètent plus de vaisselle en plastique jetable.

Bien que le marché de jouets naturels soit en plein développement, il reste encore très limité et coûteux pour les SAPE. Néanmoins, dès que cela est possible, le SDPE favorise l'achat de ces objets. En outre, une attention est aussi portée à la provenance des matériaux utilisés.

Le SDPE poursuit sa collaboration avec la HES sur les perturbateurs endocriniens afin de:

- proposer des formations de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens à l'ensemble des structures de la petite enfance;
- mettre en place un guide des bonnes pratiques et des conditions d'achat.

Concernant les maisons de quartier (MQ), plusieurs équipes de professionnel-le-s sont sensibilisées à cette problématique. Certaines, à l'image de la MQ

des Acacias, en ont fait un axe prioritaire dans le cadre du développement des activités pour enfants en 2022. En effet, elles identifient les perturbateurs endocriniens comme l'un des problèmes actuels qui fragilisent le développement des enfants. Toutefois, il convient de souligner que chaque structure a un fonctionnement autonome et qu'il n'existe pas, aujourd'hui, de recommandation commune à ce sujet.

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO), notamment à travers les ludothèques, est également concerné par ce sujet. Les politiques d'achat de jeux sont du ressort des associations de ludothèques et de leur comité. Si elles n'ont pas de politique commune en matière d'innocuité et de durabilité des achats, elles sont toutes sensibilisées au sujet. Par exemple, elles font un grand travail de réparation et de récupération de jeux afin d'éviter le gaspillage et la surconsommation. Il est aussi à noter que les ludothèques offrent une prestation avant tout destinée aux 4-12 ans. Elles offrent une riche palette d'activités qui va des jeux de plateau aux jeux vidéo en passant par les poupées, les déguisements, les jeux de construction, etc. Cette riche palette est la principale raison de la grande attractivité des ludothèques.

Au vu de l'importance du sujet, une réflexion globale est menée par le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) afin que les services concernés mettent en place, en étroite collaboration avec les structures subventionnées, une politique spécifique et des recommandations sur les perturbateurs endocriniens. Pour ce faire, une rencontre a eu lieu avec la Ville de Lausanne, pionnière en la matière.

En conclusion, le Conseil administratif relève l'importance de la sensibilisation mais également de la nécessité de changer les pratiques en lien avec l'usage d'objets et de matériaux en plastique et/ou contenant des perturbateurs endocriniens. Nous le savons, ces produits sont particulièrement néfastes pour la santé, surtout chez les tout-petits qui portent les objets à leur bouche. Il convient de poursuivre les changements déjà opérés et de les accélérer. Le Conseil administratif s'engage donc à avancer sur cette voie afin de préserver la santé de toutes et de tous, dès le plus jeune âge. Il s'engage également à poursuivre ses efforts en matière de prévention car c'est ainsi que les réflexes et les habitudes changent.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Christina Kitsos*